

Racine Marseille et Dolidon Partners conseillent des actionnaires de référence de la société Global EcoPower, basée à Aix en Provence et cotée sur Euronext Growth, dans le cadre de la cession de leur bloc de titres

Un groupe d'actionnaires de référence de la société Global Ecopower, basée à Aix en Provence, et cotée sur Euronext Growth, composé de M. Gautier Jean Guillaume Huet (conseillé par Racine Marseille) et la société Semper Finance Group, MM. Richard et Nevil von Tscharnher (conseillés par Dolidon Partners) a cédé la totalité de leurs actions.

Global EcoPower est un constructeur de centrales de production d'électricité mettant en œuvre des énergies renouvelables. La société recherche, élabore, conçoit, développe, finance et construit des projets écologiques, à énergie positive, qui mettent en œuvre des produits à haute valeur ajoutée et des énergies renouvelables, notamment éolienne ou photovoltaïque.

Le 28 septembre 2018, les actionnaires de référence précités ont conclu une convention de cession d'actions avec de nouveaux actionnaires, qui était soumise, à titre de condition suspensive, à la signature d'un protocole d'accord transactionnel.

Le 16 octobre 2018, un protocole d'accord transactionnel a été conclu entre la société et certains de ses actionnaires significatifs sous l'égide du Tribunal de commerce d'Aix en Provence, mettant fin à plusieurs difficultés et procédures entre les parties.

La convention de cession d'actions est désormais effective. La cession porte sur 38.55% du capital social, soit 2 543 300 actions.

Dans le cadre de cette opération, l'équipe Racine était menée par Valérie Foudriat-Fernandez, Associée, Hugo Gervais de Lafond, Avocat Counsel, et Céline Prêtre, Avocat.

A propos de Racine :

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit 200 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles.

RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux.

Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariats solides et durables avec les clients.

RACINE intervient pour des entreprises, issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques.

Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution.

RACINE est membre du réseau international d'avocats TAGLaw et du réseau OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.

Le bureau de Marseille est implanté dans cette ville depuis plus de 40 ans. Il intervient en conseil et contentieux auprès de PME, groupes nationaux et groupes internationaux, sociétés cotées et non cotées.